



## Urgent placement d'un enfant d'origine marocaine et mineur à la s

Par **citoyennefrancaise**, le **21/06/2013 à 14:54**

Dans les grandes lignes cet enfant est issu du Maroc. ses parents ne pouvant pas l'élever l'ont confié à une personne de la famille en France sur Paris. Cette dernière lui a fait subir toute sorte de maltraitances, et l'a considéré comme un enfant esclave. On a la preuve mais pas la portée des maltraitances. L'enfant n'en parle pas trop. Ce dernier s'est plaint autour de lui, ainsi qu'à ses parents rien n'a été fait jusqu'à ce que cette femme de Paris décide de s'en débarrasser le 15 juin dernier en l'abandonnant au Maroc sans rien. Il parvient à retourner chez sa famille. Ces derniers, non ses parents, obtiennent pour lui un retour en France pour qu'il puisse porter plainte et rester terminer ses études. Il est arrivé hier soir chez ma famille. Nous avons eu pour consigne d'appeler la police de son retour en France pour qu'il soit pris par les services sociaux. Nous devons maintenant qu'il est arrivé appeler les services sociaux. Cependant un membre de ma famille s'est proposé d'être son tuteur et de le placer dans un internat. En effet cette personne ne peut accueillir l'enfant chez elle. Ou alors le placer dans une famille d'accueil de la même ville que nous afin qu'il ait des repères. Quelle est la marche à suivre? Nous avons peur que l'enfant retourne sur Paris et nous sommes dans l'ain. Pour plus d'informations je peux passer en mode téléphone pour poser des questions à l'enfant pour le détail